



Société artistique et culturelle de Québec

INSCRIPTION À UNE EXPOSITION DANS LA GALERIE-SACQ

Nous sommes très fiers de vous proposer une suite au projet pilote de l'an dernier à Laurier Québec. Ainsi, la Société artistique et culturelle de Québec vous offre l'opportunité d'exposer vos œuvres au cours d'une des périodes proposées **entre le 5 octobre et le 31 décembre 2020**, avec des conditions dictées par la *Covid-19*.

ENDROIT : Centre commercial LAURIER QUÉBEC, même local qu'en 2019 près de l'entrée 9

TROIS PÉRIODES D'EXPOSITION

1. Du 5 octobre au 1^{er} novembre 2020
2. Du 4 novembre au 1^{er} décembre 2020
3. Du 4 au 31 décembre 2020

INSCRIPTIONS : une seule période d'exposition permise par membre de la SACQ

Places disponibles : 15 artistes par période

Inscriptions par Qidigo : <https://www.qidigo.com/u/Societe-artistique-et-culturelle-de-Quebec/activites/session>

Début des inscriptions : 19 h le 10 septembre jusqu'à 23 h 59 le 15 septembre 2020

Le paiement est obligatoire pour confirmer votre inscription. Vous recevrez ensuite la confirmation de votre inscription, les instructions de présentation des œuvres et du fichier d'inventaire, le tableau des périodes de gardiennage ainsi que les modalités concernant l'accrochage et de décrochage.

CONDITIONS ET ENGAGEMENTS

1. Être membre en règle de la Société artistique et culturelle de Québec pour l'année 2020-2021.
2. Présenter des œuvres originales et de qualité.
3. Fournir le certificat d'authenticité pour chaque œuvre.
4. Assurer une ou deux périodes de **gardiennage** par semaine.
5. Lors de l'inscription, autoriser la SACQ à utiliser les photos de vos œuvres pour fins de promotion.
6. Dégager la SACQ de toute responsabilité en cas de préjudice causé soit par le vol, le vandalisme ou les bris.

TARIFS

50 \$ non remboursables par période d'exposition, plus 15 % de retenue sur les ventes. Le montant final de **vos ventes** après la retenue de 15 % vous sera versé dans les 10 jours suivant la fin d'une période d'exposition.

ESPACE ALLOUÉ

Vous disposerez d'un espace équivalent à 48 pouces x 48 pouces (2304 po²) pour vos œuvres, incluant l'encadrement. L'équipe d'accrochage espacera les œuvres.

L'**installation** des œuvres se fera en créant des **harmonies de couleur ou de style** et non pas sur la base d'un espace par artiste. Cette orientation permettra d'établir un meilleur visuel et une visibilité équitable pour tous.

Votre comité responsable du projet

Lise Bédard, Laval Day, Nicole Faucher, Andrée Gagné, Marie Plante et Claire Savard

Pour obtenir plus d'information : galerie.sacq@gmail.com